**15.12.2020**

L’arme nucléaire, le CEA-Valduc et les trois Dijonnais  
 Tribunal correctionnel de Dijon, 12 février 2021

**Modèle de lettre de soutien**

Les lettres destinées aux juges leur seront remises par l’avocate à l’audience. Les envoyer aux juges avant l’audience les indisposerait et serait contre-productif… Envoyez-les nous vers le **25 janvier 2021** au plus tard.

1- Avec la fonction « Fichier » puis « Enregistrer sous », **créez un fichier** de lettre **indiquant votre prénom et votre nom** (par exemple : Marc Durand LettreSoutien3Dijonnais).   
  
2 - Sur le texte (en noir) des pages suivantes ci-dessous, **ajoutez vos données personnelles** : nom et prénom, adresse, date de naissance, lieu et date de rédaction de la lettre.  
N’hésitez pas à modifier la lettre-modèle pour la **personnaliser.**   
**Tapez** à nouveau **votre nom** **à l’endroit de la signature** à la fin de la 3ème page.  
 **Conservez** à l’écran **la première page** (titre en rouge) précisant les instructions.  
  
**1) Envoi par la Poste :** Compte tenu du nombre potentiel de lettres à traiter, nous vous demandons instamment de **privilégier l’envoi par la Poste** pour nous faciliter la tâche !

**Imprimez les pages 2 et 3** du fichier personnalisé : privilégiez l’impression **recto-verso.  
Signez à la main** à la fin de la lettre.  
**Photocopiez le recto** (portant votre signature) **de votre carte d’identité.** Coupez la partie restée blanche de la feuille A4 pour alléger le poids de l’enveloppe.  
**Agrafez** cette photocopie à votre lettre R°-V° ou aux deux pagesde votre lettre.Ajoutez dans une enveloppe les **autres documents éventuels**: lettre.s de votre conjoint et/ou de vos grands enfants, **dessin.s** (daté.s et signé.s) d’un ou plusieurs e**nfants** avec une inscription du type : « Je veux un monde sans armes nucléaires », etc.  
  
Écrivez au recto de l’enveloppe l’a**dresse du destinataire**: **Collectif BFCAAN,   
c/o** **Étienne Godinot - 71, avenue Maréchal Lyautey - 21000 Dijon**,   
et verso de l’enveloppe le nom et l’adresse de l’expéditeur, affranchissez, postez l’enveloppe. **2) Envoi par courriel : uniquement** si l’envoi par la Poste vous pose trop de problèmes !Faites les **opérations 1 et 2, supprimer la première page en rouge,** **imprimez les pages 2 et 3** du document personnalisé, s**ignez** à la main à la fin de la lettre.  
**Scannez** **la page 1**. Sur la vitre du scanner, au bas de la 2ème page, posez le recto de votre **carte d’identité. Scanner la page 2.  
Envoyez la lettre** par courriel, à etienne.godinot@wanadoo.fr qui l’imprimera.

Avec une brouette…, toutes les lettres classées par alpha seront portées chez l’avocate.

Un grand merci à vous !  
 Le Collectif Bourgogne-Franche-Comté pour l’abolition des armes nucléaire

**ooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo**

Prénom NOM   
Date et lieu de naissance   
Profession ou statut  
Adresse postale  
Adresse courriel  
Téléphone  
  
  
  
 à Monsieur le Président ou Madame le Présidente  
 et Mesdames et/ou Messieurs les juges  
 Tribunal Correctionnel de Dijon  
 aux bons soinsde **Me Dominique Clémang, avocate**

Nom de la commune, date de signature

**Ministère public / Jacques Bourgoin, Jean-Marc Convers & Étienne Godinot,   
Audience du vendredi 12 février 2021 à 14 h**   
  
 Monsieur le Président ou Madame le Présidente, Mesdames et/ou Messieurs les juges  
  
 Depuis 2014, des citoyens manifestent et/ou jeûnent du 6 au 9 août à Dijon et devant le site CEA-DAM de Valduc contre l’arme nucléaire qu’ils estiment inefficace, dangereuse, antidémocratique, immorale et ruineuse.  
  
 Depuis juillet 2014, la requête ayant été renouvelée en novembre 2018 par une lettre ouverte signée par 38 organisations, ils demandent en vain à rencontrer le Directeur site de Valduc et/ou/la direction générale du CEA. Ils souhaitent aborder particulièrement les questions de sécurité et de protection de l’environnement, et surtout celle du reclassement du personnel affecté à l’arme nucléaire quand la France, tôt ou tard, sera amenée à adhérer au Traité sur l’interdiction des armes nucléaires (TIAN) dont l’entrée en vigueur en droit international sera effective le 22 janvier 2021.  
  
 Je suis scandalisé(e) que le CEA fasse la sourde oreille aux demandes respectueuses et argumentées de la société civile depuis tant d’années, et qu’il ne se préoccupe pas du reclassement de son personnel avec suffisamment d’anticipation  
  
 Je tiens à vous manifester ma solidarité avec les trois lanceurs d’alerte qui, le 9 juillet 2020, dans l’état de nécessité où ils ont été mis par le refus de dialogue du CEA, sont entrés en voiture près du ‘Château’, libre d’accès dans la partie non sécurisée du site de Valduc pour y déployer et photographier une banderole appelant à la reconversion du site.  
  
 Je vous pose la question : les coupables dans cette affaire sont-ils des lanceurs d’alerte non-violents au sujet du péril nucléaire qui menace l’humanité, ou les gouvernants qui perfectionnent à grands frais une nouvelle ligne Maginot nucléaire en violation de l’article 6 du Traité de non-prolifération (TNP) auquel la France a adhéré en 1992 ? Les coupables en réalité sont les gouvernants qui ne respectent pas la loi internationale sur l’interdiction des armes nucléaires, et non les citoyens qui agissent par des moyens non-violents pour que leur pays respecte le droit international.  
  
 J’espère vivement que votre Tribunal saura faire preuve d’indépendance et de justice et relaxer les prévenus compte tenu de l’état de nécessité où étaient ces lanceurs d’alerte.  
  
  *Ajouter si possible un ou deux passages plus personnels, par exemple  
  
- je connais un des prévenus (ou 2 ou les 3), je suis garant de sa moralité et du sérieux de sa réflexion sur les questions de défense et sur son engagement non-violent depuis x décennies,  
  
- je suis moi-même engagé dans un mouvement en faveur du désarmement nucléaire, des alternatives de défense, du contrôle plus strict des exportations d’armes, du développement durable, de la lutte contre l’exclusion, etc.* Dans cet espoir, je vous prie d’agréer, Mesdames et Messieurs les juges, l’assurance de ma considération distinguée.

Prénom et NOM